

**Formulaire C**  
**Renouvellement – autre modification**

Ce formulaire complété doit être renvoyé au format Word.

La section 7 « déclaration sur l'honneur et signature » figurera dans votre version Word, mais sera en outre scannée avec la signature et renvoyée parallèlement au format PDF.

Enregistrez vos fichiers sous la dénomination suivante :

*nom du centre* – Formulaire C - Renouvellement – autre modification

*nom du centre* – Formulaire C - Renouvellement – autre modification – signature

**Section 1 : Identification du demandeur**

Dénomination officielle : **Jeunes Au Travail**

Numéro d'agrément : **CISP- 092**

Rue : **Chaussée de Liège**

Numéro : **1 4 7**

Boîte : **A**

Code postal : **5 1 0 0**

Localité : **JAMBES**

**Coordonnées de la personne de contact pour le suivi du dossier**

Madame  Monsieur

Nom : **WILMOTTE**

Prénom : **Véronique**

Fonction : **Directrice**

Téléphone : **081 74 64 64**

Courriel : [direction@jeunesautravail.be](mailto:direction@jeunesautravail.be)

## Section 2 : Modifications demandées

Votre demande concerne :

<input type="checkbox"/>	la modification du projet pédagogique et ses modalités d'organisation, en ce compris le modèle du contrat pédagogique et du programme individuel de formation ; <i>(complétez la section 3)</i>
<input checked="" type="checkbox"/>	la modification du programme de formation d'une filière déjà agréée ; <i>(complétez la section 4)</i>
<input type="checkbox"/>	la description des moyens et ressources matériels, humains et financiers, en ce compris la copie du rapport d'inspection par le service incendie ainsi que tout document délivré par un organisme agréé pour le matériel présentant des risques éventuels pour les utilisateurs ; <i>(complétez la section 5)</i>
<input type="checkbox"/>	les statuts coordonnés de l'ASBL, tels que publiés au Moniteur belge, ou la décision du conseil de l'action sociale et la copie de l'approbation du conseil communal s'il s'agit d'un CPAS ; <i>(passez à la section 6 : Annexes à joindre)</i>
<input type="checkbox"/>	le contrat de coopération avec le Forem ; <i>(passez à la section 6 : Annexes à joindre)</i>
<input type="checkbox"/>	les preuves nécessaires à la vérification du respect des réglementations applicables au centre et, notamment, celle du respect de la réglementation relative au contrôle médical. <i>(passez à la section 6 : Annexes à joindre)</i>

*Plusieurs choix sont possibles. Cochez la ou les cases qui vous concernent.*

*Complétez ensuite ci-dessous la ou les sections qui vous concernent ou passez directement à la section 6 : Annexes à joindre.*

*Rappel : pour une demande de nouvelle filière ou de modification de l'arrêté d'agrément au niveau de la description des filières (volume horaire, intitulé, etc.), vous devez utiliser le formulaire B « renouvellement – modification de l'arrêté d'agrément ».*

### Section 3 : Modification du projet pédagogique

*Décrivez brièvement ci-dessous les modifications du projet pédagogique et de ses modalités d'organisation, en ce compris les éventuelles modifications du modèle de contrat pédagogique et du modèle de programme individuel de formation.*

*Annexez un exemplaire actualisé du projet pédagogique et/ou, si cela est pertinent, le modèle de contrat pédagogique et/ou le modèle du programme individuel de formation.*

*(30 lignes maximum) :*

## Section 4 : Modification du programme de formation d'une filière déjà agréée

Intitulé de la filière :

**622 – Entretien et aménagement d'espaces verts**

Reproduisez cette section 4 **pour chaque filière** dont le programme devrait être modifié.

*Décrivez ci-dessous les modifications du programme de formation.*

*(40 lignes maximum) :*

Nous basons notre programme de formation sur celui du SFMQ.

- 1. Réaliser les travaux de préparation d'amélioration et d'entretien du sol**
- 2. Entretien d'une pelouse ou d'une prairie**
- 3. Planter des surfaces paysagères composées de végétaux herbacés ornementaux**
- 4. Maîtriser la végétation**
- 5. Appliquer les principes de lutte intégrée**

Et sur base du référentiel d'ouvrier semi-qualifié en entretien et aménagement parcs et jardins de l'Interfédé :

- 1. Réaliser et entretenir des structures non végétales**
- 2. Abattage simple et élagage à partir du sol**
- 3. Gérer les déchets**

**Les exigences transversales requises sont les suivantes :**

Respecter les règles liées à la sécurité, respecter les règles liées à l'hygiène, respecter les règles liées à l'ergonomie et la manutention, respecter les règles liées à la protection de l'environnement, gérer son temps de travail.

Nous veillerons aussi à ce que chaque stagiaire puisse sécuriser et assurer la propreté d'une zone de travail, protéger et entretenir le matériel utilisé (nettoyage, graissage, réglages simples, démontage et remontage d'éléments accessibles sans outillage particulier), protection du matériel et des marchandises contre le vol.

En plus des compétences techniques, transversales et comportementales exigées pour le métier, et en fonction de leurs possibilités, nous proposerons aux stagiaires :

- le passage du permis B théorique,
- la validation de compétence en tant que jardinier d'entretien
- le passage du VCA

L'entièreté du programme est à disposition en nos bureaux.

## Section 4 : Modification du programme de formation d'une filière déjà agréée

Intitulé de la filière :

**582 – Entreprise générale du bâtiment**

Reproduisez cette section 4 **pour chaque filière** dont le programme devrait être modifié.

*Décrivez ci-dessous les modifications du programme de formation.*

*(40 lignes maximum) :*

Nous basons notre programme de formation sur celui du SFMQ.

**Pour les travaux extérieurs :**

- 1. Installer et approvisionner son poste de travail**
- 2. Réaliser l'implantation du chantier**
- 3. Réaliser la pose d'éléments linéaires**
- 4. Réaliser un revêtement en pavés autobloquants ou en dalles**
- 5. Nettoyer et ranger son poste de travail**

Et sur base du référentiel d'aide-maçon de l'Interfédé :

- 1. Maçonner briques, blocs, pierres**
- 2. Protéger les maçonneries fraîches des intempéries**
- 3. Jointoyer ou préparer au jointoiment à postériori**
- 4. Participer à la transformation et la réparation (étayer, démolir, percer, ragréer, ...)**
- 5. Réaliser des travaux de dé jointoiment et jointoiment**

**Pour les travaux intérieurs :**

- 1. Analyser le travail à réaliser et préparer le poste de travail**
- 2. Réaliser des travaux de peinture (à base de solvants, en phase aqueuse ou à 2 composants) sur différents supports**
- 3. Mettre en place des éléments moulurés de décoration (polystyrène)**

Et sur base du référentiel de peintre en bâtiment de l'Interfédé :

- 1. Appliquer les revêtements muraux**
- 2. Appliquer les revêtements au sol**
- 3. Réaliser des petits aménagements ponctuels avec une technique simple**

**Les exigences transversales requises sont les suivantes :**

Respecter les consignes de sécurité et d'ergonomie, travailler en équipe, respecter le matériel de travail, organiser son travail, travailler en hauteur, maintenir une bonne image de la profession et de l'entreprise.

En plus des compétences techniques, transversales et comportementales exigées pour le métier, et en fonction de leurs possibilités, nous proposerons aux stagiaires :

- le passage du permis B théorique,
- la validation de compétence en tant qu'ouvrier de voierie et peintre/décorateur
- le passage du VCA

L'entièreté du programme est à disposition en nos bureaux.

## Section 5 : Modification des moyens et ressources matériels, humains et financiers

*Décrivez brièvement ci-dessous les modifications des moyens et ressources matériels, humains et financiers. Si c'est pertinent, annexez parallèlement un exemplaire actualisé du rapport d'inspection par le service incendie ainsi que de tout document délivré par un organisme agréé pour le matériel présentant des risques éventuels pour les utilisateurs (voir section 6 « annexes à joindre »).*

*(30 lignes maximum) :*

## Section 6 : Annexes à joindre

*Ne joignez que les annexes qui s'appliquent à votre demande de modification.*

*Ne joignez aucune annexe qui ne soit pas prévue dans la liste ci-dessous.*

*L'Administration vous recontactera si elle souhaite des informations complémentaires.*

*Cochez ci-dessous la case correspondant aux annexes que vous joignez et indiquez le nombre total de celles-ci en fin de cadre.*

<b>Modification du projet pédagogique</b>	
<input type="checkbox"/>	Projet pédagogique actualisé
<input type="checkbox"/>	Modèle de contrat pédagogique actualisé
<input type="checkbox"/>	Modèle de programme individuel de formation actualisé
<b>Modification des moyens et ressources matériels, humains et financiers</b>	
<input type="checkbox"/>	Rapport actualisé d'inspection par le service incendie
<input type="checkbox"/>	Document actualisé délivré par un organisme agréé pour le matériel présentant des risques éventuels pour les utilisateurs
<b>Modification des statuts ou de la décision du conseil de l'action sociale et approbation du conseil communal</b>	
<input type="checkbox"/>	Si ASBL : statuts modifiés, tels que parus au Moniteur belge
<input type="checkbox"/>	Si CPAS : décision modifiée du Conseil de l'aide sociale et approbation modifiée du Conseil communal
<b>Modification du contrat de coopération avec le Forem</b>	
<input type="checkbox"/>	Contrat actualisé de coopération avec le Forem
<b>Modification des preuves nécessaires à la vérification du respect des réglementations applicables au centre et, notamment, celle du respect de la réglementation relative au contrôle médical</b>	
<input type="checkbox"/>	Document actualisé

Nombre total d'annexes jointes :

## Section 7 : Déclaration sur l'honneur et signature

Je soussigné,

Nom : WILMOTTE

Prénom : Véronique

légalement autorisé à engager le CISP suivant :

**Jeunes Au Travail**

et agissant en qualité de : Directrice

déclare sur l'honneur que les renseignements mentionnés dans le formulaire C de demande de renouvellement d'agrément sont exacts et complets.

Fait à : Jambes

Date : 3 1 / 0 3 / 2 0 2 2

Mention manuscrite « *Lu et approuvé* » :

Signature :